

INFORMATIONS RELATIVES À L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

AUTORITÉ DE SURVEILLANCE AELE

Aide d'État — Décision de clore une affaire concernant une aide existante à la suite de l'acceptation de mesures utiles par un État de l'AELE

(2013/C 263/06)

L'Autorité de surveillance AELE a proposé des mesures utiles, qui ont été acceptées par la Norvège, en ce qui concerne la mesure suivante:

Date d'adoption de la décision:	30 avril 2013
Affaire n°:	69911
Numéro de la décision:	174/13/COL
État de l'AELE concerné:	Norvège
Titre:	financement des entreprises municipales de ramassage des déchets
Base juridique:	loi sur le contrôle de la pollution n° 6 du 13 mars 1981 et loi fiscale n° 14 du 26 mars 1999
Objectif:	s.o.
Secteurs économiques:	collecte des déchets
Autres informations:	au vu des mesures et des autres engagements pris par les autorités norvégiennes pour modifier le régime actuel de financement et supprimer l'exonération fiscale en faveur des entreprises municipales de collecte des déchets, les préoccupations de l'Autorité en ce qui concerne l'incompatibilité avec l'accord EEE du financement de ces entreprises ont été dissipées et la procédure d'examen est close.

Le texte de la décision dans la ou les langues faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site web de l'Autorité de surveillance AELE, à l'adresse suivante:

<http://www.eftasurv.int/state-aid/state-aid-register/>
